

Vous diffusez des programmes sur votre chaîne de télévision contenant des vidéomusiques relevant du répertoire social de la SPPF, vous devez conclure un contrat général d'intérêt commun avec la SPPF.

<u>CHAÎNES MUSICALES</u>	<u>CHAÎNES SEMI MUSICALES</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>15 % du chiffre d'affaires annuel net au prorata du poids SPPF/SCPP pour un volume mensuel de diffusions de vidéomusiques &gt; 6 000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7,5 % du chiffre d'affaires annuel net au prorata du poids SPPF/SCPP pour un volume mensuel de diffusions de vidéomusiques &lt; 3 000 et 4 500 &gt;</li> <li>11,5 % du chiffre d'affaires annuel net au prorata du poids SPPF/SCPP pour un volume mensuel de diffusions de vidéomusiques &lt; 4 500 et 6 000 &gt;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assorti d'une rémunération mensuelle minimum calculée en fonction du chiffre d'affaires annuel réalisé au titre de l'exploitation du programme musical</li> </ul>	

<u>CHAÎNES NATIONALES HERTZIENNES NON MUSICALES</u>	<u>CHAÎNES CAB/SAT NON MUSICALES</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif à la diffusion : 1 221,40 € HT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif à la diffusion en fonction d'un barème par tranches d'abonnés / audience</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Régime d'extraits :</b>                      Si le nombre d'extraits diffusés au cours d'un semestre civil est &gt; à 65 % du nombre de diffusions intégrales, les abattements ci-dessous sont appliqués :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50 % du tarif de la diffusion intégrale pour un extrait compris &lt; 20' et 45' &gt;</li> <li>- 40 % du tarif de la diffusion intégrale pour un extrait &lt; à 20'</li> </ul>                     Si le nombre d'extraits diffusés au cours d'un semestre civil est &lt; à 65 % du nombre de diffusions intégrales, les abattements ci-dessous sont appliqués :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 % du tarif de la diffusion intégrale pour un extrait compris &lt; 20' et 45' &gt;</li> <li>- 20 % du tarif de la diffusion intégrale pour un extrait &lt; à 20'</li> </ul> </li> </ul>	